

Communiqué de presse

Situation du marché du travail dans le canton de Vaud

Août 2016 : le taux de chômage augmente à 4.7%

Le taux de chômage dans le canton de Vaud est en progression de 0.2 point par rapport à fin juillet 2016 et s'établit à 4.7%. Cette évolution reflète principalement l'arrivée de jeunes en fin de formation sur le marché de l'emploi.

Le nombre de chômeurs inscrits⁽¹⁾ dans le canton de Vaud s'élève à 18'547, soit 822 personnes de plus qu'à la fin du mois de juillet 2016 (+4.6%). L'effectif des demandeurs d'emploi⁽²⁾ augmente de 940 personnes (+3.8%) et se fixe à 25'862. Il y a un an au mois d'août 2015, le taux de chômage atteignait également 4.7%.

Au cours du mois d'août 2016, les ORP vaudois ont inscrit 3'864 nouveaux demandeurs d'emploi et annulé 2'936 dossiers. Le nombre de places vacantes annoncées par les employeurs auprès des ORP vaudois s'élève à 2'002, en hausse de 25.2% par rapport au mois d'août 2015.

Comme le mois dernier, cette progression du chômage est surtout constatée chez les moins de 20 ans (+264 chômeurs) et chez les 20 à 29 ans (+388), une situation essentiellement due à l'arrivée des étudiants et des apprentis sur le marché de l'emploi. Selon les catégories professionnelles, les « employés de commerce, de bureau, comptables » (+149 chômeurs) et les « vendeurs, caissiers, employés du commerce de détail » (+78) affichent les plus fortes hausses. Les personnes sans formation professionnelle enregistrent quant à elles une augmentation de leurs effectifs de 4.2% (+240 chômeurs), contre 7.9% pour les détenteurs d'un CFC ou d'une maturité fédérale (+527).

Sur le plan régional, le district d'Aigle conserve ce mois un taux de chômage inchangé (4.7%). Tous les autres districts voient leur taux progresser. Avec 0.5 point de plus, le district de la Broye-Vully comptabilise la plus forte augmentation de taux et s'établit à 4.9%.

Le nombre des bénéficiaires du revenu d'insertion (RI) inscrits auprès d'un ORP en tant que chômeurs s'élève à 2'491, en baisse de 11 personnes sur un mois (-0.4%) et en hausse de 61 sur un an (+2.5%).

Ainsi que le SECO le confirme dans sa publication mensuelle, si le canton de Vaud pratiquait comme la majorité des cantons, son taux de chômage serait réduit de 0.7 point et atteindrait 4.0%. En effet, le canton de Vaud est le seul à recenser les chômeurs en fin de droits : il rassemble à lui seul 81% de tous les bénéficiaires de l'aide sociale inscrits comme chômeurs en Suisse.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 9 septembre 2016

Renseignements: DECS, François Vodoz, chef du Service de l'emploi, 021 316 61 01-francois.vodoz@vd.ch

NB : Le bulletin mensuel du marché du travail est disponible sur www.vd.ch/statistiques-chomage

(1) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP) qui ne travaille pas et est disponible de suite en vue d'un placement.

(2) Toute personne inscrite à un office régional de placement (ORP).